



Chute de mezzanine recours juridique ?

Par **clelso**, le **04/06/2010** à **16:56**

Bonjour,

Pendant un séjour chez ma fille (locataire d'un studio à Nice) je suis tombée d'une mezzanine (2m30) qui n'était pas sécurisée (aucune protection) . puis -je avoir un recours contre le propriétaire ? suite à une opération grave dû à une vertèbre cassée, je suis encore en congé maladie .

Ayant contactée mon assurance elle décline son recours juridique car le logement occupée par ma fille est juridiquement imputée à sa responsabilité.

Merci pour votre réponse

Cordialement